AUBERVILLIERS

Direction Territoriale EST
Service Territorial Voirie et Réseaux
72, rue Henri Barbusse
93308 Aubervilliers Cedex
Tél : 01.71.86.36.93
Mail : DTest@plainecommune.fr
VS/VMo

Arrêté n° 2025AUB - 343
prorogeant l'arrêté n°ACT2025AUB - 265

Portant réglementation du stationnement

14, rue HEURTAULT - 93300 AUBERVILLIERS

LE MAIRE,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L. 2213-1 à L. 2213-6

VU l'arrêté de délégation du 22 juillet 2020

VU l'arrêté n°ACT2025AUB - 265 en date du 09/05/2025

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de prolonger les dates initiales,

ARRETE

Article 1

Les dispositions de l'arrêté ACT2025AUB - 265 du 09/05/2025, portant réglementation de la circulation 14, rue HEURTAULT - 93300 AUBERVILLIERS, sont prorogées jusqu'au 25/07/2025.

Article 2

L'exécution du présent arrêté sera publiée et affichée conformément à la réglementation en vigueur.

Fait à Aubervilliers, le 05 JUIN 2025

Pour Le Maire et par délégation,

MAIRIE D'AUBERVILLIERS (93) Seine-St-Denis

Damien BIDAL
le 7ème Adjoint délégué

Conformément aux dispositions du Code de justice administrative, le présent arrêté pourra faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif compétent, dans un délai de deux mois à compter de sa date de notification ou de publication.
Conformément aux dispositions de la loi 78-17 du 06/01/1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, le bénéficiaire est informé qu'il dispose d'un droit d'accès et de rectification qu'il peut exercer, pour les informations le concernant, auprès de la collectivité signataire du présent document.